

RYDING C. Karin,
Arabic: A Linguistic Introduction.

New York, Cambridge University Press,
2014, xii + 197 p. index rerum et nominum.
ISBN : 978-1-107-02331-4 (relié),
978-1-107-60694-4 (broché).

Partant d'un constat partagé par l'auteur de ces lignes, l'A. liste les ouvrages d'un certain nombre de spécialistes du domaine et indique qu'en dépit de leurs qualités, ceux-ci ne traitent pas de la linguistique de l'arabe contemporain (Modern Standard Arabic désormais MSA, vii). *Arabic: A Linguistic Introduction* (désormais AALI) se présente, selon les termes de son A., comme une vue d'ensemble organisée de la linguistique appliquée à l'arabe, une « systematic introduction to the linguistics of Arabic [i.e.] basics of phonology, morphology, syntax, semantics » (vii). Plus précisément, il s'agit d'un « first step, [...] a technical [...] introduction to linguistics as applied to Arabic » (viii), ce qui ne peut être que bien vu.

Hormis une liste des tableaux (vi), une préface (vii-viii), des remerciements (ix), des abréviations et symboles (xi-xii), AALI se compose de 11 chapitres ordonnés conformément à la tradition linguistique occidentale, cette dernière distinguant au sein de la grammaire entre phonologie, morphologie et syntaxe. Ainsi, après une introduction générale formée par 1. Arabic linguistics: overview and history (p. 1-12), on retrouve les deux grands ensembles de la grammaire arabe traditionnelle que sont morphophonologie et syntaxe. La première s'ouvre par une partie phonologique constituée de 2. Arabic phonology (p. 13-22), 3. Arabic phonotactics and morphophonology (p. 23-32), et 4. Arabic syllable structure and stress (p. 33-40). Suit la partie morphologique, composée de 5. Introduction to Arabic morphology (p. 41-54), 6. Derivational morphology: the root/pattern system (p. 55-78), 7. Non-root/pattern morphology and the Arabic lexicon (p. 79-88) et 8. Arabic inflectional morphology (p. 89-106). Enfin, la seconde grande partie consacrée à la syntaxe se compose, elle, de 9. Syntactic analysis and Arabic (p. 107-118), 10. Arabic syntax I: phrase structure (p. 119-126), et 11. Arabic syntax II: clause structure (p. 127-140).

Closent cet ouvrage des annexes, distinguées entre A. Fields of linguistics and Arabic (p. 141-144), B. Arabic transcription/transliteration/romanization (p. 145-148), et C. Arabic nominal declensions (p. 149-156), un glossaire des termes techniques linguistiques (157-166), une bibliographie (167-180) et un index mêlant *index rerum* et *index nominum* (181-187).

S'agissant en premier lieu d'un ouvrage de linguistique, l'A. réaffirme l'identité scientifique de cette science (ce qu'il n'est jamais vain de rappeler pour nos sciences, qu'il s'agisse de linguistique ou de sociologie⁽¹⁾), et prend position pour une linguistique descriptive plutôt que prescriptive, distinguant nettement entre linguistique à proprement parler et grammaire et didactique de l'autre. Cela ne peut qu'être souligné tant la plupart des travaux récents traitant d'arabe contemporain semblent être encore marquées par l'imitation des travaux plus anciens. Cela doit être par ailleurs remarqué, certains de nos collègues didacticiens pouvant avoir des vues idéologiques (parlant de fautes) quand il s'agirait d'avoir une approche positiviste et scientifique. Ce faisant, l'A. nous invite à bien comprendre que, si la didactique a besoin, pour exister, de la linguistique, cette dernière n'a pas besoin pour exister de la didactique si ce n'est, éventuellement, qu'en tant qu'objet d'étude.

Si par ailleurs l'ouvrage se présente comme une introduction linguistique appliquée à l'arabe, il faut noter que chaque chapitre est lui-même conçu, pour le point particulier qu'il aborde (phonologie, morphologie, syntaxe, etc.), comme une introduction linguistique à ce point. C'est entre autres pourquoi l'A. montre de manière succincte, mais suffisante pour une introduction, les différents courants s'exprimant sur tel ou tel point abordé. C'est aussi pourquoi chaque chapitre est conclu par une courte bibliographie, une section intitulée « Questions and discussion points » adressée au lecteur pour l'inciter à aller plus loin par le biais d'une recherche personnelle et souvent par un lexique terminologique où les principaux concepts du point traité sont présentés et définis succinctement. Cet ouvrage n'est donc pas une simple version résumée et simplifiée de la linguistique arabe (Arab linguistics) (ce que pourrait être un guide grammatical par exemple), mais bien une version introductive aux approches linguistiques, arabes comme occidentales, appliquées à l'arabe (Arabic Linguistics).

Des quatre sous-champs qu'elle identifie entre théorie linguistique, linguistique appliquée, sociolinguistique et linguistique assistée par ordinateur, seul le premier d'entre eux sera privilégié dans l'ouvrage. L'A. retrace à grands traits l'histoire de la linguistique, diachronique puis synchronique, structurale et systémique vs. générative, et notamment la grammaire relationnelle qu'elle développe en citant à juste titre Dixon : « every grammar is an integrated system. Each part relates to the whole; its role can only be understood and appreciated in terms of the overall system

(1) Cf. Wolf Lepenies, *Les trois cultures. Entre sciences et littérature l'avènement de la sociologie*, 1990.

to which it belongs »⁽²⁾. On retrouve ici ni plus ni moins que l'approche structuraliste appliquée à la grammaire à laquelle on comprend que l'A. n'est pas insensible. Concernant l'histoire exogène de la linguistique arabe, elle cite trois ensembles spécifiquement réservés à la linguistique de l'arabe : les John Benjamins Series, ZAL et EALL (p. 6), insistant donc, en négatif, sur la pauvreté des publications spécifiquement linguistiques dans le domaine de l'arabe. Elle retrace de même à grands pas l'histoire endogène de la tradition grammaticale arabe (p. 8), se contentant notamment de renvoyer aux deux récents articles de Baalbaki et Larcher sur la question dans l'ouvrage dirigé par Owens⁽³⁾.

Ne traitant principalement que de théorie linguistique appliquée à l'arabe, il faut tout de même noter « d'où parle l'A. » En effet, pour faire un détour par une sociologie de la linguistique, il faut rappeler que l'A. est américaine, professeur puis professeur émérite du Department of Arabic and Islamic Studies de la très célèbre Georgetown University à Washington D.C. Ce faisant, elle met plus souvent (mais pas uniquement, il faut le souligner) en avant les travaux en langue anglaise et parmi eux les approches génératives. Comme elle l'indique elle-même (p. 108), consciente de ce fait, les approches génératives sont, on le sait, majoritaires aux États-Unis et donc dans sa propre langue. Cela explique alors la prédominance de la voix générative dans AALI comme lorsque l'A. indique que « *Generative theory has shown that Arabic has an important role to play in contributing to the concept of Universal Grammar* » (p. 137), laissant ainsi poindre si ce n'est sa préférence linguistique, tout au moins son inclination « naturelle ». Cela peut aussi expliquer que certaines sources autres qu'américaines et rédigées en d'autres langues que l'anglais ont pu être négligées, malgré une très abondante bibliographie formée de 289 titres.

Dans les lignes qui suivent, je me contenterai de quelques remarques faites au fil de la lecture. Je commencerai par souligner la très bonne présentation générale de l'ouvrage, et particulièrement de points souvent négligés comme la structuration syllabique et l'accentuation en MSA (p. 36-38). L'A. souligne aussi la difficulté qu'il y a à définir ce qu'est un mot et rappelle qu'en arabe, particulièrement,

un mot peut-être simple (composé d'un seul morphème) comme complexe (composé de plusieurs morphèmes, p. 42)⁽⁴⁾.

L'A. se distingue favorablement de certains de ses collègues d'outre-Atlantique (comme Salman H. al-Ani par exemple) en ne faisant pas de la flexion désinentielle une réalité intangible ni un principe sacré. On ne peut en effet que se réjouir lorsque l'A. indique que « when speaking about Arabic "grammar", most people who study and teach Arabic are referring to the principle of governance or *'amal*; but agreement or *muṭābaqa* is equally significant and far more salient because it is usually overtly marked, whereas government is marked only by desinential or word-final inflection, often in the form of short vowels, which are invisible in ordinary running written text » (p. 91). Elle poursuit plus tard en notant avec Hjelmslev que « in languages that have few cases (as does Arabic), then those cases tend to have very abstract (rather than localist) meanings » (p. 105). Au passage, on prendra garde que s'il est souvent fait usage du terme *inflection* et de l'adjectif *inflectional*, il ne s'agit pas sous sa plume de la seule flexion désinentielle (*'irāb*) qui ne représente qu'un type de flexion aux côtés de ceux en termes de genre, nombre, personne, définition, comparaison, deixis, humanité, temps, aspect et voix, présentés par l'A. dans une liste très détaillée (p. 92). Elle précise bien du reste que la théorie grammaticale arabe classe la seule flexion désinentielle (*'irāb*) à part⁽⁵⁾.

Une première remarque critique soulignera que « *root* » est défini comme ayant un sens, ce qui va à l'encontre des positions d'autres linguistes (comme Larcher)⁽⁶⁾ et, en ce sens, la définition donnée par Aronoff et reproduite p. 51 est plus juste.

Malgré une très bonne présentation du système verbal de l'arabe (notamment p. 58-59), plusieurs

(2) Dixon, R.M.W. 2010. *Basic Linguistic Theory. Volume I: Methodology*. Oxford: Oxford University Press, p. 4.

(3) Ramzi Baalbaki, « Arabic Linguistic Tradition I: *Nahw and Sharf* », p. 92-114 et Pierre Larcher, « Arabic Linguistic Tradition II. Pragmatics », p. 185-212 dans *The Oxford Handbook of Arabic Linguistics*, éd. Jonathan Owens, Oxford, Oxford University Press, 2013. Cf. notre compte rendu « Owens Jonathan (ed.), *The Oxford Handbook of Arabic Linguistics* [...] », *Bulletin critique des Annales islamologiques*, 29 (2015), p. 19-24.

(4) À cet égard, on aurait pu s'attendre à trouver la référence suivante, pourtant rédigée en anglais, Pierre Larcher, « What is a *kalima*? 'Astarābādī's Answer », version écrite de la communication au Primo Incontro di Linguistica Araba, Università di Roma 3, 1-3 Mars 2007, dans *The Word in Arabic*, coll. "Studies in Semitic Languages and Linguistics", eds. Giuliano Lancioni et Lidia Bettini, Leiden, E. J. Brill, Studies in Semitic Languages and Linguistics, 2011, p. 33-48.

(5) Voir la sacralise, cf. Federico C. Corriente, « On the Functional Yield of Some Synthetical Devices in Arabic and Semitic Morphology », *The Jewish Quarterly Review*, 62/1 (1971), p. 20-50, p. 21, Manuel Sartori, « Ibn al-Hāgīb et la flexion désinentielle : croyant pas pratiquant », *Ann. Isl.*, 47 (2013), p. 499-517 et Manuel Sartori, « Inflectional Ending by Means of Short Vowels Among Arab Grammarians: Clues for the Deconstruction of a Grammatical Ideology » (à paraître).

(6) Pierre Larcher, « Où il est montré qu'en arabe classique la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle », *Arabica*, 42/3 (1995), p. 291-314.

remarques s'imposent ici. Tout d'abord l'A. méconnaît, comme souvent dans le domaine anglophone, la production non-anglaise et ici, celle de Larcher qui aurait mérité d'être signalée⁽⁷⁾. De même, concernant les catégories de temps et d'aspect, l'A. cite Soltan (2011) qui indique que « tense is syntactically prominent in certain grammatical contexts, while aspect is prominent in others » (p. 93), ce qui reprend en fait Larcher qui indique que « le verbe arabe marque le temps quand rien ne vient faire écran entre lui et le présent de l'énonciateur, et l'aspect quand il est placé dans le champ d'un autre verbe qui, lui, marque le temps. [...] Ainsi] le verbe arabe ne marque ni le temps, ni l'aspect, mais tantôt l'un et tantôt l'autre, de manière purement relative »⁽⁸⁾.

Concernant les radicaux du verbe concave, il aurait fallu citer le 4^e, *-qul-* des féminins pluriels, ce qui ne représente néanmoins qu'un oubli. Toujours concernant les verbes arabes, la formulation anglaise (p. 63) de *assimilated, hollow, defective root* est paradoxalement plus juste que celle reproduite par l'A. en *fi'l* (*miṭāl, 'aḡwāf, nāqīs*), une racine assimilée ou concave pouvant ne pas donner de verbe lui-même assimilé ou concave (e.g. *waṣṣala-yuwaṣṣilu* ou *sawwada-yusawwidu*, les verbes assimilés n'existant qu'aux formes I et VIII et les verbes concaves qu'aux formes I, IV, VII, VIII et X).

Toujours concernant le système verbal, l'A. parle de temps composés (*compound tenses*) avec le verbe *kāna* présenté comme auxiliaire (p. 94) ce qui ne semble pas à proprement parler le cas de l'arabe⁽⁹⁾.

(7) Pierre Larcher, *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, Manuels, 2^e édition revue et augmentée, 2012 [2003].

(8) Pierre Larcher, *Le système*, p. 135 et 137.

(9) Cf. Mohamed Chairat, *Linguistique contrastive et traduction. N° spécial : Fonctionnement du système verbal en arabe et en français*, Paris, Ophrys, 1996, p. 117, Pierre Larcher, « Y-a-t-il un auxiliaire verbal en arabe ? », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 2, L'Auxiliaire en question, Jean-Louis Duchet (ed.) (1990), p. 95-121, p. 106-109, Pierre Larcher, *Le système*, p. 137-138 et Marcin Michalski, « On the So-Called Compound Tenses in Modern Standard Arabic », *Folia Orientalia*, 49 (2012), p. 295-307, ce dernier montrant du reste avec beaucoup d'à propos pour l'arabe contemporain que *kāna-yakūn-* d'une part, le verbe qui le suit de l'autre, peuvent très bien ne pas être accordés du point de vue du genre, du nombre et/ou de la personne (non-coréférentialité), ce que d'autres, mais peu, soulignent pour l'état classique de la langue (cf. notamment Pierre Larcher, *Le système*, p. 137). Cette rupture d'accord entre les deux verbes de la construction *kāna-yakūn-* + verbe invalide donc la possibilité de parler de "temps composés" en même temps qu'elle invalide le fait de faire de *kāna-yakūn-* un auxiliaire. Larcher indique ainsi très clairement que *kāna-yakūn-* ne peut, à la différence d'un verbe auxiliaire dont c'est l'essence, être à la base de formes composées. Cela montre qu'il ne s'agit dès lors pas d'un verbe auxiliaire *stricto sensu* (voir Pierre Larcher, « Y-a-t-il un auxiliaire verbal en arabe ? », p. 112 et ssq. et Pierre Larcher, *Le système*, p. 137), mais

Enfin, l'impératif est présenté, trop rapidement selon nous, comme un mode (p. 92).

Dans l'annexe B, qui traite brièvement de transcription, de translittération et de romanisation, l'A. reprend la distinction traditionnelle faite entre transcription (reposant sur un principe de prononciation) et translittération (principe graphique). Elle rappelle que l'arabe écrit se caractérise le plus souvent par une *scriptio defectiva* (les signes hors *ductus*, dont les voyelles brèves, ne sont généralement pas écrits). Ce faisant, elle note qu'un système hybride mêlant transcription et translittération s'est mis en place pour l'arabe (p. 146). On s'étonnera tout de même du système utilisé par l'A., usant de diagraphes alors qu'ils auraient pu, selon le principe de la translittération être rendus par un seul caractère (*t̤* au lieu de *th* et *ḍ* au lieu de *dh* et *ā, ū, ī* au lieu des *aa, uu* et *ii*). On s'en étonnera toutefois moins quand on saura qu'elle cite parmi les systèmes les plus acceptés ceux de la Library of Congress (LC) et de l'*Encyclopédie de l'Islam* (EI), ces deux systèmes faisant la part belle aux diagraphes... Par contre, et c'est remarquable car malheureusement encore rare, l'A. choisit explicitement de transcrire/littérer la *hamza* stable initiale (p. 17), ce qui ne gêne en rien la lecture ou la compréhension...

Il est enfin à mettre au crédit de l'A., traitant de MSA, le fait qu'elle indique que trop peu d'études contemporaines s'y intéressent réellement (on pourrait même dire en dépit des titres exhibant le terme « modern(e) »). Elle l'indique notamment concernant l'un des procédés morphologiques de création lexicale qu'est l'emprunt et le calque (p. 85-86) en précisant que ce dernier type de dérivation lexicale a été bien moins étudié alors qu'il s'agit, pour le MSA, de procédés très productifs (p. 87). Elle l'indique une nouvelle fois dans l'annexe A où elle présente trois grandes approches dont la linguistique appliquée, en regrettant que, pour des raisons extra-linguistiques liées à l'idéologie (ce terme englobant à lui seul la culture et la religion), l'étude se soit centrée sur l'écrit d'une part et le classique ou le MSA d'autre part, en négligeant l'étude des dialectes (à l'écrit comme à l'oral) (p. 142). Dans cette même annexe, elle présente ensuite rapidement l'approche sociolinguistique (dont le *code-mixing* et *fushāmiyya*) (p. 142-143) et la linguistique assistée par ordinateur (p. 143) utile pour la recherche sur corpus et la description adéquate de l'arabe réel d'aujourd'hui, ces deux dernières approches étant vouées à faire évoluer les descriptions de l'arabe contemporain.

plutôt d'un verbe opérateur d'une valeur à la fois d'exposant temporel et d'exposant modal (Pierre Larcher, *Le système*, p. 138).

Cet ouvrage, par sa simplicité assumée, l'A. précisant que « *there are bound to be those who will find shortcomings and gaps in this overview, and I assume total responsibility for any errors or deficiencies* » (viii), mais, par sa clarté et sa précision, sera un outil fort appréciable pour des étudiants avancés autant que pour les professeurs d'arabe non spécialistes du domaine linguistique.

*Manuel Sartori
Aix-Marseille Univ, CNRS, IEP, IREMAM,
Aix-en-Provence, France*